

Manifeste de l'éducation artistique et culturelle, de la médiation et de l'action culturelle de la féma

• Par le groupe de travail « Education artistique, Médiation et Action culturelle de la féma » •

1

Quel est notre cœur de métier ?

L'art d'organiser :

- des circonstances pour aiguïser la curiosité,
- des espaces et des temps de rencontre et de pratique pour partager des expériences collectives,
- la découverte de pratiques artistiques et culturelles en prenant appui sur l'univers des musiques actuelles et amplifiées.

2

Comment faisons-nous notre métier ?

Avec bienveillance,

Dans un esprit ludique et convivial,

En partenariat,

En définissant un cadre pour que chacun trouve du sens à l'action.

3

Pour qui faisons-nous notre métier ?

Pour les populations de nos territoires d'implantation.

4

Pour quelles raisons faisons-nous notre métier ?

Parce que nous avons la conviction que l'éducation artistique et culturelle, la médiation et l'action culturelle favorisent le mieux vivre ensemble.

5

Dans quels buts faisons-nous notre métier ?

A l'échelle de l'individu

- pour lui permettre de s'exprimer,
- pour lui permettre de participer et d'agir,
- pour nourrir l'estime de soi,
- pour stimuler son sens critique, et ainsi participer à l'émancipation de l'individu.

A l'échelle du collectif

- pour développer/favoriser la bienveillance,
- pour permettre l'écoute de l'autre et la liberté d'expression,
- pour savoir prendre sa place dans un groupe,
- pour favoriser le décroïsonnement (social, générationnel, spatial, etc...), et ainsi accompagner la dynamique collective.

Pour affirmer la culture comme un outil du pouvoir d'agir et de la transformation sociale.

6

Quel est notre périmètre d'actions ?

- Dans et hors des lieux de diffusion,
- Sur des territoires avec des spécificités (physiques, géographiques, démographiques, historiques, politiques),
- Sur des territoires soumis à des politiques publiques multiples.

7

Avec qui travaillons-nous ?

En externe, nous travaillons avec :

- des partenaires de différents champs d'actions,
- des porteurs de politique publique du territoire,
- des artistes.

En interne, nous travaillons avec l'ensemble de l'équipe.

La médiation n'est pas une somme d'actions mais une démarche globale.

Elle doit être réfléchie de manière transversale au projet artistique et culturel de nos structures et de nos territoires.

Cela nécessite un engagement à long terme reposant sur un travail de coopération, d'implication collective et de dialogue tant en interne qu'avec les différents partenaires.

8

Qu'est-ce qui rythme notre métier ?

Selon des temporalités plurielles, celles :

- des partenaires financiers et des appels à projets ;
- des temporalités spécifiques des partenaires d'action (éducation nationale, justice, etc...)
- de la programmation et autres activités de nos structures.